

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

Paraissant tous les trois mois

TOME XXIII (1898)

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

1898



SUR

QUELQUES PLANTES INTÉRESSANTES

du Lyonnais, de la Bresse et du Jura

PAR LE

Dr Ant. MAGNIN

A la suite de la publication de mes *Observations sur la Flore du Jura et du Lyonnais*, plusieurs botanistes avec qui je suis entré en relations depuis lors, ont bien voulu me communiquer leurs découvertes et me faire part de leurs observations ; je signale notamment : MM. BLIND, d'Azans, près Dôle (Jura) ; CARBETIA, de Saint-Amour ; l'abbé DESPALLIÈRES, aumônier à l'orphelinat de Beaupont (Ain) ; BOZON, de Coligny : LINGOT, de Péronnas près Bourg : H. DE BOISSIEU, de Varambon ; GIROD, directeur de l'École normale de Gap (à Ruffieu, pendant les vacances) ; j'utilise leurs renseignements dans une série de notes que je me propose de donner à la Société botanique :

I. — *Localités nouvelles pour l'UTRICULARIA INTERMEDIA* Hayne
et observations sur les *UTRICULARIA* en général.

L'*U. intermedia*, forme intéressante, assez facile à distinguer de l'*U. vulgaris* et de sa var. *neglecta*, ainsi que de l'*U. minor*, n'était connue que dans deux localités du Jura (Les Ponts, les Verrières), avant qu'Hétier, Meylan et moi, nous l'ayons trouvée dans quatre autres localités jurassiennes (Voir nos *Observ. sur la flore du Jura*, 1894-1897, p. 110, 217 et 265.) Il y a quelques semaines, M. Félix LINGOT, de Péronnas, près Bourg, m'envoya en communication une Utriculaire récoltée dans les

environs de Bourg, que je reconnus assez facilement pour l'*U. intermedia*, bien qu'elle ne fût représentée que par des feuilles ; mais ces feuilles sont tout à fait caractéristiques ; elles sont nettement palmatiséquées (tandis que l'*U. vulgaris* et sa variété *neglecta* les ont pennatiséquées), et les lanières sont munies de petites épines sur les bords, ce qui les différencie de l'*U. minor* dont les feuilles sont simplement bordées de fines denticules.

Les localités actuellement connues de cette *sous-espèce* sont donc, en allant du nord ou sud :

1° Tourbières des Ponts, dans le Jura neuchâtelais (LESQUE-REUX, in GODET, *Fl. juras.*, 1852, p. 571).

2° Tourbières des Verrières, *id.* (*id.*).

3° Marais tourbeux de Bannans et de Bouverans, sur les bords du Drugeon, au sud de Pontarlier, où je l'ai vue avec MM. CLERC et RÉMOND, en 1894 (Voir nos *Annot.*, 1894-97, p. 111).

4° Ancien lit de l'Orbe, près du Sentier, dans le Val de Joux (MEYLAN et AUBERT, 1897 ; *Annot.*, p. 265) ; j'ai revu la localité le 15 juillet 1898, en compagnie de MM. Aubert et Piguët, du Sentier, lors d'une herborisation faite avec les élèves de la Faculté des sciences de Besançon.

5° Tourbières des Rousses (HÉTIER, 1895 ; voir nos *Annot.*, p. 195, 217).

6° Marais près la grange Gonnet, à Saint-Denis, près Bourg-en-Bresse (M. LINGOT, 1898).

7° Ruisseau de communication entre les lacs du Riondet et de Pugieu (HÉTIER, 1895 ; *Annot.*, p. 199, 217).

La carte qui a été montrée aux membres de la Société indique l'emplacement exact de ces localités.

La plante de Saint-Denis porte des bulbilles analogues à ceux observés chez d'autres plantes aquatiques, *Ceratophyllum*, *Potamogeton*, etc., sur lesquels je reviendrai dans une note ultérieure.

U. intermedia se retrouvera certainement ailleurs, dans les marais de la région, lorsque les observateurs sauront le distinguer des espèces et formes voisines.

L'espèce typique, *U. vulgaris* (à feuilles pennatiséquées et à lèvres supérieures égalant le palais), est répandue partout, dans la plaine et la montagne ; je l'ai observée dans tous les lacs du

Jura (*Annot.*, p. 110, 217). — Sa variété *neglecta* Lehm., qui n'en diffère que par la plus grande longueur de la lèvre supérieure et des pédoncules, la corolle un peu plus petite, etc., n'a encore été signalée, dans notre région, que dans la Bresse, près de Chaussin, par MICHALET (1849-50; *Fl. jur.*, 1863, p. 224), et dans le Jura, aux Verrières et à Môtiers (voy. GODET, GREMLI, etc.).

Quant à l'autre espèce, l'*U. minor*, à feuilles et fleurs bien caractérisées (feuilles palmatiséquées, finement denticulées, fleurs à gorge ouverte et à éperon réduit à une bosse), elle est beaucoup plus fréquente qu'on ne l'indique dans les flores jurassiennes et lyonnaises; nous l'avons trouvée, Hétier et moi, dans un assez grand nombre de localités nouvelles (mentionnées dans nos *Observ.*, p. 111 et 127) et nous sommes persuadés qu'on la retrouvera ailleurs dans les mêmes conditions.

U. neglecta, *intermedia* et *Bremii* Heer (*U. minor* à éperon un peu plus long, à lèvre inférieure de la corolle toujours plate) ne me paraissent du reste que des formes stationnelles plus ou moins évoluées des *U. vulgaris* et *minor*, dont elles ne diffèrent que par des caractères de plus ou de moins et qui ne sont elles-mêmes que des espèces secondaires se rattachant à un même type primitif.

II. — Nouvelle localité du *SENECIO ADONIDIFOLIUS*.

On sait que le *Senecio adonidifolius*, cette plante caractéristique des régions siliceuses du Plateau central, des Cévennes, du Lyonnais, du Morvan, fait un saut de 80 kilomètres depuis ce massif montagneux pour apparaître dans la Bresse, au sud de Dôle, près de Mont-sous-Vaudrey, sur le pliocène siliceux (où GARNIER, de Salins, le trouva vers 1845); voy. mes *Annot.*, p. 75. On pouvait croire que cette localité était isolée: il n'en est rien; M. BLIND vient de m'adresser un échantillon de cette plante récolté à Authume, au nord de Dôle, à 21 kilomètres au nord de la localité bressane; le *Senecio adonidifolius* y croît à la lisière du bois de la Marsotte dans des rocaillies dont je vais faire l'étude géologique et chimique; car, d'après la carte géologique, cette localité reposerait sur le bathonien! (1) Il est sur-

(1) Un essai préliminaire fait avec le calcimètre Bernard n'a donné que 0,4 % de carbonate de calcium. (Note ajoutée pendant l'impression.)

prenant qu'on n'ait pas encore rencontré cette plante calcifuge dans le massif de la Serre, dont les terrains siliceux, analogues à ceux du Morvan, se trouvent à peine à 3 kilomètres de la station d'Authume.

III. — *Sur une nouvelle localité du JUNCUS TENUIS dans les environs de Bourg (Ain).*

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de la Société une nouvelle découverte de M. Lingot, de Péronnas, pour la *flore de la Bresse*; il s'agit du rare *Juncus tenuis* Willd., plante à dispersion ambiguë et d'origine douteuse, ainsi qu'on le verra plus loin. On la connaissait déjà dans la Bresse septentrionale, à Rye, Mouthiers et Authumes (limite du département du Jura et de Saône-et-Loire) (1), où M. Bigeard l'avait découverte en 1880. A la suite de la communication d'échantillons types que j'avais adressés à M. Blind, d'Azans, M. Lingot, préoccupé de rechercher cette plante dans la Bresse de l'Ain, vient en effet de la trouver, abondamment, au nord de Bourg, près de Challes, exactement au sud-ouest de l'ancien moulin des Loups, au bord du chemin qui va aux tuileries de Challes; l'échantillon qu'il vient de me communiquer ne laisse aucun doute sur l'exactitude de la détermination de la plante.

L'histoire de cette espèce offre quelques particularités intéressantes que je rappellerai d'après les communications de MM. Gillot, Malinvaud, Saintot, Humnicki, etc.

Au moment où M. le D^r Gillot signalait la découverte de M. Bigeard, en 1881 (2), le *J. tenuis* n'était signalé, en France, que dans l'Ouest, dans quelques localités du Morbihan, du Finistère, de la Loire-Inférieure et des Landes; les autres localités européennes se trouvaient disséminées en Belgique, Hollande, Souabe, Bavière, Bohême, etc.; on avait une tendance à considérer cette espèce comme d'origine américaine et à mettre en doute sa spontanéité en France et dans le reste de l'Europe; cependant M. Gillot faisait déjà remarquer que la présence de cette plante dans les localités de la Bresse, « très écartées, peu

(1) Il ne faut pas confondre *Authumes* (S.-et-L.) avec *Authume* (Jura) dont il est question plus haut à propos du *Senecio adonidifolius*.

(2) *Bull. Soc. bot. France*, t. XXVIII, 1881, p. 293.

habitées et dénuées de tout mouvement commercial », était un argument en faveur de sa spontanéité.

L'année suivante (1882), M. SAINTOT signalait *J. tenuis* comme assez commun dans la vallée de la Marne (1) et M. BRISOUT DE BARNEVILLE, en présentant des échantillons récoltés par lui dans la forêt de Saint-Germain près Paris, indiquait qu'il l'y connaissait depuis 1870 (2).

A peu près en même temps, HUMNICKI le trouvait dans la Haute-Saône « dans le bois de Banney, ancienne route de Luxeuil à Saint-Valbert ; sentier longeant au sud le bois de Chatigny (3). »

M. BIGEARD, dans la *Flore des vallées de la Brenne*, etc., 1888, p. 94, donne avec précision les indications suivantes que je crois devoir reproduire, cet ouvrage étant peu connu : « dans le bois de Rye, dans le pré dit l'étang du Singe, Rye (Jura) ; dans le bois de Dissey à Mouthiers, vers l'allée transversale, près des Barraques ; dans le bois d'Authumes (Saône-et-Loire) ; R. à Mouthiers ; C. au bois de Rye. » Ces localités sont dans la même région, sur la *Terre à pisé* ; on les retrouvera facilement sur la feuille de Lons-le-Saunier, de l'E.-M., au 1/80000^e, entre les long. 3^{re}38' à 3^{re}44' et les lat. 52^{re}8' et 52^{re}10'. Les stations des environs de Bourg, de la Bresse septentrionale, de la Haute-Saône sont toutes en terrains siliceux.

On remarquera que, contrairement à ce qui est dit dans le *Bull. de la Soc. bot. de France*, 1882, p. 326 et Session p. xxiv, aucune des localités citées n'appartient au département du Doubs.

Parmi les ouvrages récents qui parlent de *J. tenuis*, je vois que M. CORBIÈRE, dans sa *Flore de Normandie* (dern. éd., 1894, p. 583) le considère comme d'origine américaine et que LLOYD dans la *Fl. de l'Ouest* (5^e éd., 1898, p. 364) constate que cette plante « se répand de plus en plus. »

Soit qu'elle se répande en effet, soit qu'elle ait échappé aux observateurs, je crois qu'on retrouvera cette espèce dans de nouvelles localités, notamment dans la Bresse et dans les parties

(1) *Bull. Soc. bot. France*, t. XXIX, 1882, session, p. xxiv.

(2) id. t. XXIX, 1882, p. 325, 326.

(3) *Flora Sequaniæ exsiccata*, par PAILLOT, BAVOUX, VENDRELY, etc., fasc. VI, 1882, p. 143 (*Mém. Soc. Emul. Doubs*, 1882, p. 192).

intermédiaires aux deux groupes de localités actuellement connues, c'est-à-dire entre Bourg et Mouthiers.

(La description du *J. tenuis* est donnée dans CARIOT et SAINT-LAGER, *Et. des fl.*, 8^e édit., p. 843, en note, après *J. compressus*; j'insiste sur les caractères distinctifs suivants qui permettent de reconnaître facilement cette espèce : souche vivace, rampante ; inflorescence longuement dépassée par deux bractées foliacées ; divisions du périanthe *trinervées*, acuminées, dépassant d'un quart la capsule.)

(A suivre.)